

LA VIE ECONOMIQUE

- [Le projet de budget rectificatif approuvé par une large majorité de députés](#)
- [Légère embellie de l'intérim en mai après une année 2013 désastreuse](#)
- [Sortir de la pauvreté est de plus en plus difficile selon l'Insee](#)
- [Pénibilité au travail : Valls cède en partie aux patrons.](#)
- [Pénibilité : les réactions des partenaires sociaux](#)
- [Le Medef vole au secours de l'apprentissage](#)
- [Echec durable après dix ans d'ouverture des marchés de l'énergie, selon le médiateur](#)
- [Ces chiffres de l'Apec qui rassurent sur l'emploi des cadres](#)
- [La hausse du prix de l'électricité se fera sur 18 mois annonce Ségolène Royal](#)
- [Le déficit de l'Etat s'est résorbé en mai de 8,3 milliards](#)
- [Le déficit commercial s'est creusé en mai à 4,9 milliards](#)
- [Les défaillances d'entreprises repartent enfin à la baisse](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Budget de la Sécu : le gouvernement aura bien recours au vote bloqué](#)
- [21 milliards d'euros d'économies en 2015](#)
- [Le gouvernement veut imposer un plafond de 470 euros pour le remboursement des lunettes](#)
- [Tiers-payant généralisé : les Français disent oui](#)

FISCALITE

- [Le gouvernement va renoncer à l'augmentation de la taxe de séjour](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Le travail au noir très répandu chez les déménageurs](#)
- [Après BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale aussi visés par les États-Unis](#)

- [L'entreprise Gattaz réduit ses impôts et augmente ses dividendes](#)
- [Le marché automobile français rebondit en juin grâce à Renault et Peugeot](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Gilles Carrez : « Dette publique : un "vrai danger" dont la France pourrait "ne pas se relever" »](#)
- [Pour Michel Sapin, "la bonne finance" est "l'amie" du gouvernement](#)

DERNIERE MINUTE

- [Conférence sociale : la CGT et FO boycottent la seconde journée](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Le projet de budget rectificatif approuvé par une large majorité de députés

Le 01/07/14, les députés ont largement adopté le projet de loi de budget rectificatif (PLFR).
Le vote : 232 contre, 307 pour. Les députés PS "frondeurs" ont décidé de voter pour.
Christian Paul : « *Nous considérons que le PLFR peut être voté parce qu'il comporte des baisses d'impôt pour quatre millions de familles* ». Dans la matinée, le premier ministre, M. Valls, avait fait appel à leur sens de la « *responsabilité* », dans le but d'éviter un blocage qui aurait pu conduire à une dissolution. En ce qui concerne le projet de loi de financement rectificative de la Sécurité sociale (PLFRSS), les frondeurs n'entendent pas le voter « *en l'état* », au motif qu'il gèle les prestations sociales pour financer les aides aux entreprises. **La Tribune** : « *Le vote sur ce texte a été repoussé par le gouvernement lundi soir. Les députés se prononceront le 8 juillet par un vote solennel* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140701trib000837888/les-deputes-frondeurs-rendent-en-partie-les-armes-sur-le-budget.html>

(Source : www.latribune.fr du 01/07/2014)

● Légère embellie de l'intérim en mai après une année 2013 désastreuse

D'après le baromètre mensuel, réalisé auprès de 600 entreprises représentant 90 % du chiffre d'affaires du secteur par Prism'emploi, l'organisation patronale du secteur intérim, le nombre des intérimaires aurait augmenté de 2,3 % en mai. **Les secteurs en progression** : les services (+ 6,6 %), le commerce (+ 6,4 %), les transports (+ 4,6 %) et l'industrie (+ 4 %). **Les secteurs en baisse** : le BTP (bâtiment, travaux publics, avec - 12,4 %). **Par professions** : les ouvriers non qualifiés (+ 12,2 %), les cadres et les professions intermédiaires (+ 9,6 %) et les employés (+ 6 %). On note une baisse chez les ouvriers qualifiés (- 9,9 %). Cela signifie-t-il une reprise de l'activité et de l'emploi ? **Prism'emploi** reste plus que prudent, d'autant que tous les indicateurs (Insee, Ofce, etc.) sont dans le rouge et n'anticipent aucune relance de l'emploi avant fin 2015 : « *Cette légère amélioration de l'emploi intérimaire ne peut être révélatrice d'une reprise. L'emploi intérimaire au mois de mai 2013 était à un niveau particulièrement bas et, malgré une évolution positive en mai 2014, il reste à un point historiquement faible* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140701trib000837901/legere-embellie-de-l-interim-en-mai-apres-une-annee-2013-desastreuse.html>

(Source : www.latribune.fr du 01/07/2014, Jean-Christophe Chanut)

[Retour au sommaire](#)

● Sortir de la pauvreté est de plus en plus difficile selon l'Insee

Le 02/07/14, l'Insee a publié une étude intitulée : « *Les revenus et le patrimoine des ménages* ». Il en ressort qu'en 2011, année sur laquelle porte l'étude, 14,3 % des Français vivaient au-dessous du seuil de pauvreté (978 € pour une personne seule en 2011). Ils étaient 13 % en 2008. **Simon Beck**, chargé d'études à la division des revenus et patrimoines des ménages de l'Insee : « *Le taux de pauvreté augmente de manière continue depuis 2008* ». La France occupe la deuxième place en Europe, derrière l'Espagne, en ce qui concerne l'augmentation du taux de pauvreté entre 2010 et 2011. **Les principaux Français touchés ?** Ceux en âge de travailler. La part des chômeurs vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 3,1 points entre 2010 et 2011, celle des Français ayant un travail de 0,5 point. **Jérôme Accardo**, chef du département des conditions de vie des ménages à l'Insee : « *Ce phénomène n'avait pas été observé chez les actifs occupés depuis 2007. La stagnation des très bas salaires est une des explications avancées* ». **Simon Beck** : « *La hausse du taux de pauvreté depuis la crise économique de 2008 s'explique plutôt par le faible nombre de personnes sortant de la pauvreté que par les individus qui y tombent* ». Et chaque année supplémentaire passée dans l'état de pauvreté réduit les chances d'en sortir. **Les causes du glissement en-dessous du seuil de pauvreté ?** Elles sont diverses : l'Insee cite la perte d'un emploi, par exemple, ou une séparation dans le cas d'un couple. Par contre, la probabilité de chuter dans la pauvreté est plus faible pour les personnes en couple, les personnes âgées et ceux qui possèdent des diplômes élevés. Les inégalités de revenus, elles, continuent d'augmenter. **La Croix** : « *Entre 2010 et 2011, le niveau de vie médian des Français est resté stable à 1 630 € par mois pour une personne seule. Cela signifie que la*

moitié des Français percevaient plus de 1 630 € par mois, tandis que les revenus de l'autre moitié étaient au-dessous de ce seuil ». Cette stabilité ne fait, en fait, que souligner le creusement des inégalités entre les 10 % des Français les plus riches (qui voient leur revenu disponible, après impôts directs, augmenter de 2,2 %) et les 10 % des plus pauvres (qui voient leur revenu diminuer de 0,8 %). **La cause de l'augmentation du revenu des plus riches ?** Elle est principalement liée aux revenus du patrimoine et notamment aux valeurs mobilières.

<http://www.la-croix.com/Solidarite/En-France/Sortir-de-la-pauvrete-est-de-plus-en-plus-difficile-selon-I-INSEE-2014-07-02-1173139?xtor=EPR-9-%5B1300663851%5D>

- **Les revenus et le patrimoine des ménages - Insee Références - Édition 2014**

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?ref_id=REVPMEN14

(Sources : www.lacroix.com du 02/07/2014, Clémence Boyer, www.insee.fr)

● **Pénibilité au travail : Valls cède en partie aux patrons.**

Le 01/07/14, suite aux menaces du Medef de ne pas participer à la conférence sociale des 7 et 8 juillet, si le gouvernement ne faisait pas un geste sur la pénibilité, le premier ministre, M. Valls, a annoncé un report partiel de sa mise en place à 2016. Petit rappel : **qu'est-ce que le compte pénibilité ?** C'est la possibilité « pour tout salarié du secteur privé, exposé à des conditions de travail réduisant son espérance de vie, d'accumuler des points en fonction du temps passé dans une situation de pénibilité reconnue pendant sa carrière ». Ces points doivent lui permettre de se former, de travailler à temps partiel ou de partir plus tôt à la retraite. D'après Les Echos, quatre points, sur les dix que comporte le plan sur la pénibilité, seront effectifs au 1^{er} janvier 2015 (« travail de nuit, travail répétitif, travail posté, travail en milieu hyperbare, c'est-à-dire où la pression est supérieure à la pression atmosphérique »). Les autres sont reportés à 2016. Le Monde note que M. Valls entend ainsi calmer le patronat et la CFDT, envers qui un engagement avait été pris d'instaurer le compte pénibilité dès 2015. **M. Valls** : « [Il] y a une focalisation [sur le sujet du compte pénibilité. Il ne faut pas] qu'il cristallise les tensions ». **M. Valls** va « demander à François Rebsamen [ministre du travail] et à Marisol Touraine [ministre de la santé] de reprendre les projets de décret pour aller plus loin dans la simplification et la sécurisation du dispositif ». Le premier ministre souhaite également une discussion entre patronat et syndicats pour « simplifier le Code du travail [afin] de rendre le fonctionnement de l'économie plus souple, plus efficace ».

http://www.lemonde.fr/emploi/article/2014/07/01/valls-annonce-un-report-partiel-du-compte-penibilite_4449016_1698637.html

(Source : www.lemonde.fr du 01/07/2014)

● **Pénibilité : les réactions des partenaires sociaux**

LE PATRONAT

- **Le Medef.** **M. Gattaz** a salué les annonces de M. Valls, qualifiant le discours de ce dernier « d'encourageant » et parlant d'avancées. Le 04/07/14, le Medef, qui avait menacé de la boycotter, a fait savoir qu'il participerait bien à la conférence sociale.

- **La CGPME.** La Confédération générale des petites et moyennes entreprises participera à la conférence sociale. **Jean-Eudes du Mesnil**, secrétaire général, à l'AFP : « Nous avons considéré qu'au vu du report partiel du compte pénibilité [annoncé par Manuel Valls, et des] assurances que nous avons reçues [sur le temps partiel,] le dialogue était à nouveau possible. Nous avons l'impression que sur ces deux points, qui sont pour nous des points de blocage, tout était déjà dit ».

- **La FFB.** La Fédération française du bâtiment a estimé avoir été « entendue » par le gouvernement.

- **La FNSEA.** **Xavier Beulin**, président, à l'AFP : « Ça bouge ».

- **L'UPA.** Le syndicat, représentant les artisans, entend « participer activement » à la conférence sociale : « L'ouverture dont fait preuve le Premier ministre est salutaire ».

[Retour au sommaire](#)

LES SYNDICATS

- **La CFDT.** **Laurent Berger**, secrétaire général de la **CFDT**, dans *Le Monde* : « Cette interview [dans *Les Echos*, Ndlr] est une rupture en termes de dialogue social. [...] Le premier ministre a cédé à l'ultimatum du Medef qui n'accepte pas qu'on crée des droits pour les salariés. Ce report est inacceptable. A quatre jours de la conférence sociale, répondre à une menace du patronat, cela n'entre pas dans la conception de la démocratie sociale qu'a la CFDT. Le premier ministre fait une erreur. [...] J'attends maintenant que le gouvernement, avec l'aide du Parlement, dise comment le patronat doit respecter ses engagements et prendre ses responsabilités. Nous serons très exigeants car le patronat ne peut pas être dans la surenchère permanente. Il devra rendre compte de l'utilisation des fonds qui sont alloués aux entreprises dans le cadre du pacte de responsabilité. [...] Il y a une exigence que le premier ministre doit respecter, c'est de ne pas accorder une trajectoire de baisse des prélèvements pour les entreprises pour 2016 et 2017. Il est hors de question pour la CFDT qu'au-delà de 2015, une telle trajectoire soit inscrite dans la loi : pour 2016 et 2017, cela devra être conditionné aux engagements pris par les entreprises. Si elles ne les respectent pas, la trajectoire ne devra pas se poursuivre. [...] Je ne fonctionne pas au casus belli. Ce n'est pas ma conception des relations sociales. Je prends ça pour une alerte très grave, un mauvais coup pour le dialogue social. C'est surtout un mauvais coup porté aux salariés qui sont exposés chaque jour à des situations pénibles. [Et] je préviens tout de suite le gouvernement et le patronat que s'il y avait une quelconque volonté de remise en cause de ce droit à moyen terme, la CFDT sera vent debout ». Quant à la demande de discussion entre partenaires sociaux sur les seuils sociaux ou la simplification du Code du travail, **M. Berger** oppose une fin de non-recevoir : « [L'approche de M. Valls] est inacceptable. La CFDT veut une modernisation du dialogue social et une amélioration de la représentation des salariés, y compris dans les entreprises de moins de dix salariés. Nous ne rentrerons pas dans une telle négociation d'autant plus qu'il faudrait que le patronat explique ce qu'il met aujourd'hui dans le dialogue social ».

- **La CFTC** qui, seule avec la CFDT, soutient le pacte de responsabilité, a publié un communiqué, dans lequel elle « dénonce fortement cette décision prise sans concertation par le gouvernement qui répond au jeu de chantage du Medef. La CFTC craint que la crédibilité des acteurs du dialogue social soit entamée ».

- **Force Ouvrière.** **Jean-Claude Mailly** a réagi sur France Inter. Il s'est dit « en colère » et a dénoncé un comportement « inacceptable » de la part du gouvernement : « Qu'on ne nous parle pas de dialogue social, moi, j'appelle ça du "diktat social". Il suffit que le patronat éternue, pour qu'il [le gouvernement] lui apporte la boîte de mouchoirs. Il cajole le patronat et tape sur les salariés ». **FO** ira quand même à la conférence sociale (voir notre dernière minute sur ce sujet) : « [Mais si] les discussions sont déjà cadrées par le gouvernement, en disant voilà on donne satisfaction au patronat, ça sert à quoi ? [...] Il n'y a pas de dialogue social, en tout cas avec Matignon et l'Elysée. [C'est le président du Medef,] Pierre Gattaz, qui tient la ligne économique [en France] ». Au sujet de la simplification du Code du travail, **M. Mailly** a déclaré : « S'il [Manuel Valls, Ndlr] veut simplifier le Code du travail, alors qu'il annonce qu'il veut remettre en cause certaines dispositions du Code. [...] Si ce qu'annonce le gouvernement ne nous convient pas, je ne sais pas si nous irons à cette négociation. [...] La liberté de négociation, c'est important, on n'est pas aux ordres du gouvernement ».

[Retour au sommaire](#)

- **La CGT** : « Le gouvernement choisit son camp : celui du patronat qui ne veut rien lâcher. [Manuel Valls donne] raison au patronat qui ne veut plus entendre parler de la reconnaissance de la pénibilité, [affaiblit] la nouvelle réglementation sur le temps partiel et [ouvre] la voie à un relèvement des seuils sociaux dans les entreprises, trois revendications formulées par les organisations patronales, qui avaient menacé de boycotter la conférence sociale des 7 et 8 juillet. La CGT est fortement préoccupée par les dernières annonces [du Premier ministre qui] entendent cantonner le syndicalisme tout entier dans un rôle de figuration, particulièrement méprisant, pour l'exercice de la démocratie sociale ». **Thierry Lepaon**, dans une lettre adressée au président de la république : « Les engagements pris par le Premier ministre vis-à-vis des organisations patronales modifient de fait l'ordre du

jour de la conférence sociale, puisque l'objectif est de répondre à la question : comment satisfaire les exigences posées par le patronat. [...] L'exercice du dialogue social ne peut pas se traduire par la définition qu'en donne aujourd'hui le Premier ministre ».

- **L'UNSA.** « [Les annonces du gouvernement,] sur le fond comme sur la méthode, [sont comme] une entaille dans le dialogue social. [...] La conférence sociale est [fragilisée] ».

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/07/02/penibilite-la-cfdt-denonce-une-rupture-du-dialogue-social-de-valls_4449311_823448.html

http://www.lemonde.fr/emploi/article/2014/07/02/penibilite-fo-denonce-un-diktat-social-le-batiment-satisfait_4449334_1698637.html

[http://www.challenges.fr/economie/20140702.CHA5666/compte-penibilite-les-reactions-des-patrons-et-syndicats-aux-annonces-de-valls.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140703_NLCHAACU10H_-penibilite-les-reactions-des-patrons-et-syndicats-aux-propos-de-valls#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140703](http://www.challenges.fr/economie/20140702.CHA5666/compte-penibilite-les-reactions-des-patrons-et-syndicats-aux-annonces-de-valls.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140703_NLCHAACU10H_-penibilite-les-reactions-des-patrons-et-syndicats-aux-propos-de-valls#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140703)

[http://www.challenges.fr/emploi/20140704.CHA5808/le-medef-participera-a-la-conference-sociale.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140704_NLCHAACU18H_-le-medef-prendra-finalement-part-a-la-conference-sociale#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140704](http://www.challenges.fr/emploi/20140704.CHA5808/le-medef-participera-a-la-conference-sociale.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140704_NLCHAACU18H_-le-medef-prendra-finalement-part-a-la-conference-sociale#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140704)

[http://www.challenges.fr/emploi/20140704.CHA5808/le-medef-participera-a-la-conference-sociale.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140704_NLCHAACU18H_-le-medef-prendra-finalement-part-a-la-conference-sociale#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140704](http://www.challenges.fr/emploi/20140704.CHA5808/le-medef-participera-a-la-conference-sociale.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140704_NLCHAACU18H_-le-medef-prendra-finalement-part-a-la-conference-sociale#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140704)

(Sources : www.lemonde.fr du 02/07/2014, Michel Noblecourt, www.challenges.fr du 02/07/2014)

● Le Medef vole au secours de l'apprentissage

Le 03/07/14, le Medef a demandé au gouvernement la création d'un dispositif "zéro charges" pour l'embauche d'un apprenti. Rappelons que l'apprentissage est un thème central de la conférence sociale des 7 et 8 juillet. **Florence Poivey**, représentant l'organisation patronale, s'est exprimée lors d'une conférence de presse. Elle a avancé un certain nombre de revendications : **01)**- Le dispositif "zéro charges" pour l'embauche d'un apprenti. **Le but ?** Lutter contre « l'effondrement » de l'apprentissage. **02)**- Des assouplissements concernant le contrat de professionnalisation. **03)**- Le développement de « *prépas alternance* » pour « *mettre le pied à l'étrier à des jeunes éloignés de l'emploi* ». **L'Express** : « *Le Medef en a aussi appelé à une "refondation structurelle", préconisant notamment que les entreprises soient davantage associées à la carte des formations et à la "construction de diplômés" en adaptation avec leurs besoins* ». D'après **Mme Poivey**, si la chute observée « *sur les quatre premiers mois de 2014* » se poursuivait, « *il pourrait y avoir 62 000 jeunes de moins* » dans les CFA (centres de formation des apprentis) à la fin de l'année.

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/le-medef-vole-au-secours-de-l-apprentissage_1556544.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 03/07/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Echec durable après dix ans d'ouverture des marchés de l'énergie, selon le médiateur

Jean Gaubert, médiateur national de l'énergie, s'est exprimé le 02/07/14, dans un communiqué, qui détaille le bilan de dix ans d'ouverture des marchés de l'énergie (1^{er} juillet 2004) : « *Le compte n'y est pas. L'ouverture à la concurrence devait apporter une baisse des prix grâce à la concurrence. Aujourd'hui, plus qu'hier encore, le consommateur professionnel ou particulier n'y a pas gagné, au contraire* ». Sur les prix, M. Gaubert remarque qu'ils n'ont pas cessé de flamber depuis 2004 (aujourd'hui, les industriels français paient leur électricité 45 % plus cher qu'en 2003 et leur gaz 100 % plus cher). Il remarque aussi une baisse de qualité de service : « *La qualité de fourniture de l'électricité a ainsi fait les frais d'arbitrages en faveur des remontées de dividendes au détriment des investissements dans les réseaux* ». Dans son rapport d'activité, rendu public le 01/07/14, **la Commission de régulation de l'énergie** estime également que l'impact de l'ouverture du marché à la concurrence est resté limité et que ses effets sur les prix sont discutables : « *Sur le prix payé par le consommateur final, l'ouverture à la concurrence a eu des effets plus difficiles à discerner. Si, dans un premier temps, certains consommateurs ont pu réaliser des gains significatifs, la période récente se caractérise par une évolution défavorable des facteurs techniques et économiques* ». **Le bilan après dix ans d'ouverture** : plus de 90 % des clients industriels sont restés chez EDF et bénéficient des tarifs réglementés. En ce qui concerne le gaz, GDF Suez conserve près des trois quarts des clients hexagonaux. **Pourquoi ?** Principalement parce qu'EDF dispose d'une mainmise complète sur le nucléaire

et sur la majeure partie du parc hydroélectrique. Et, bien que la commission européenne juge que l'ouverture à la concurrence ne peut se faire sans ouverture des moyens de production, les différents gouvernements français « *goûtent peu à cette idée* ». On notera cependant qu'en 2010, la France a mis en place dans le cadre de la loi Nome, l'Arenh, l'accès régulé à l'énergie nucléaire historique.

<http://www.usinenouvelle.com/article/echec-durable-apres-dix-ans-d-ouverture-des-marches-de-l-energie-selon-le-mediateur.N272369>

(Source : www.usinenouvelle.com du 02/07/2014, Ludovic Dupin)

● Ces chiffres de l'Apec qui rassurent sur l'emploi des cadres

Le 04/07/14, l'**Apec** (association pour l'emploi des cadres) a publié un rapport récapitulatif, dans lequel elle prévoit une reprise de l'embauche des cadres en 2015 et 2016. **Jean-Marie Marx**, directeur général de l'Apec : « *Le marché de l'emploi des cadres devrait être stable en 2014. [Une stagnation liée à] une croissance économique modeste et une grande prudence des entreprises* ». **Les prévisions de l'Apec : 2014** : 163 200 embauches (contre 163 400 en 2013), **2015** : 181 900 (+ 11 % sur un an), **2016** : 199 700 (+ 10 %). **Les raisons pour appuyer ces prévisions : 01)**- Les délais obtenus par la France auprès de l'Union européenne pour diminuer son déficit budgétaire devraient permettre d'atteindre une « *croissance modérée* » à l'horizon 2015. **02)**- Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE), qui devrait favoriser la reprise de l'investissement. **Challenges** : « *Les prévisions de croissance rassurent également l'Apec : en 2015 la progression du PIB devrait être de 1,5 % et en 2016 de 1,7 %. Si l'embauche des cadres repart effectivement, ce sera un signal encourageant en vue d'une sortie de crise* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140703.CHA5784/les-chiffres-rassurants-de-l-emploi-des-cadres.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140704_NLCHAACU10H- -les-chiffres-rassurants-de-l-apec-sur-l-emploi-des-cadres#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140704](http://www.challenges.fr/economie/20140703.CHA5784/les-chiffres-rassurants-de-l-emploi-des-cadres.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140704_NLCHAACU10H- -les-chiffres-rassurants-de-l-apec-sur-l-emploi-des-cadres#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140704)

(Source : www.challenges.fr du 03/07/2014, Pierre-Elliott Buet)

● La hausse du prix de l'électricité se fera sur 18 mois annonce Ségolène Royal

Le 05/07/14, **Mme Royal**, ministre de l'Ecologie, a démenti « *fermement* » l'augmentation de 30 euros de la facture EDF à l'automne. Elle a annoncé qu'elle négociait avec EDF pour un étalement. **Mme Royal** : « *Nous demandons que ce rattrapage se fasse non pas en une fois mais sur dix-huit mois afin de lisser la dépense pour les ménages. Cela leur permettra de ne verser que 1,50 EUR supplémentaire par mois sur leur facture de cette période. Ce qui aboutira à un remboursement de 27 EUR au total en moyenne, étalé sur dix-huit mois et non-reconductible* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140705trib000838564/la-hausse-du-prix-de-l-electricite-se-fera-sur-18-mois-annonce-segolene-royal.html>

(Source : www.latribune.fr du 05/07/2014)

● Le déficit de l'Etat s'est résorbé en mai de 8,3 milliards

Le 08/07/14, Bercy a annoncé que le déficit de l'Etat s'était réduit à fin mai de 8,3 milliards d'euros par rapport à mai 2013, et s'établissait à 64,3 milliards d'euros. **Le ministère des Finances** : « *Au 31 mai 2014, les recettes du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements) se sont établies à 124 milliards d'euros (117,6 milliards à fin mai 2013), en hausse de 6,4 milliards d'euros* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140708.CHA5855/le-deficit-de-l-etat-s-est-resorbe-en-mai-de-8-3-milliards.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140708_NLCHAACU10H- -le-deficit-de-l-etat-s-est-resorbe-en-mai-de-8-3-milliards#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140708](http://www.challenges.fr/economie/20140708.CHA5855/le-deficit-de-l-etat-s-est-resorbe-en-mai-de-8-3-milliards.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140708_NLCHAACU10H- -le-deficit-de-l-etat-s-est-resorbe-en-mai-de-8-3-milliards#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140708)

(Source : www.challenges.fr du 08/07/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Le déficit commercial s'est creusé en mai à 4,9 milliards

Le 08/07/14, le ministère des Finances a annoncé que le déficit commercial de la France s'était creusé en mai, à 4,9 milliards d'euros, retombant ainsi à son niveau de mars après une légère réduction en avril (- 4,1 milliards). Pour les Douanes, cette dégradation s'explique par « *une poussée des importations [...] particulièrement marquée pour les produits pétroliers raffinés et pour les œuvres d'art* ». Dans les aspects positifs, elles notent « *une*

évolution très positive pour l'industrie aéronautique et spatiale, du fait de livraisons exceptionnelles de satellites ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140708.CHA5854/le-deficit-commercial-s-est-creuse-en-mai-a-4-9-milliards.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140708_NLCHAACU10H- -le-deficit-commercial-s-est-creuse-en-mai-a-4-9-milliards#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140708](http://www.challenges.fr/economie/20140708.CHA5854/le-deficit-commercial-s-est-creuse-en-mai-a-4-9-milliards.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140708_NLCHAACU10H- -le-deficit-commercial-s-est-creuse-en-mai-a-4-9-milliards#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140708)

(Source : www.challenges.fr du 08/07/2014)

● Les défaillances d'entreprises repartent enfin à la baisse

D'après Altares, après un mauvais début d'année, les défaillances d'entreprises ont reculé de 4,1 % au printemps. L'amélioration est très nette pour les PME de plus de 50 salariés (- 30 %). **Thierry Millon**, responsable des études chez Altares : « *Après le très net repli des défaillances déjà observé au premier trimestre, le signal est très net pour les PME, démontrant que, au-delà des discours sur les difficultés de la sortie de crise, certaines entreprises trouvent des marchés pour se développer. [...] La reprise est l'apanage des grands groupes et maintenant des PME mais n'existe pas pour les TPE. [...] L'activité de ces TPE n'est pas assez régulière pour leur permettre d'assurer, chaque mois, le versement d'un salaire. Ces TPE ne sont pas suffisamment accompagnées financièrement pour gérer le problème de trésorerie face au coût élevé de ce premier salaire. Face à deux artisans, les banques pourront préférer soutenir celui sans salarié, considérant que cet artisan seul pourra toujours décider de ne pas se payer en cas de coup dur. [...] Il devrait y avoir environ 2 000 défaillances de moins qu'en 2013* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/0203624653536-les-defaillances-dentreprises-repartent-enfin-a-la-baisse-1022558.php?xtor=EPR-7-\[matinale\]-20140708](http://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/0203624653536-les-defaillances-dentreprises-repartent-enfin-a-la-baisse-1022558.php?xtor=EPR-7-[matinale]-20140708)

(Source : www.lesechos.fr du 08/07/2014, Frédéric Schaeffer)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Budget de la Sécu : le gouvernement aura bien recours au vote bloqué

Le 01/07/14, **M. Rebsamen**, ministre du Travail, a annoncé sur France Culture, que le report des votes à l'Assemblée nationale sur le budget de la Sécu permettrait « *de voter en une seule fois le texte* » en prenant en compte « *uniquement* » les amendements du gouvernement. Le ministre a reconnu qu'il s'agissait, pour le gouvernement, de brider les députés socialistes "frondeurs", qui entendaient défendre notamment un amendement pour une CSG (contribution sociale généralisée) progressive. **M. Rebsamen** : « *C'est une manière d'éviter ce que je considérerais comme une erreur [de leur part]* ». Le ministre a récusé toute faiblesse de la part du gouvernement, avant de conclure : « *Je regarde le débat qui se déroule à l'Assemblée entre la majorité du groupe socialiste et une partie de ce qu'on appelle les députés socialistes frondeurs. La seule chose que je peux dire, c'est qu'on ne peut pas faire une réforme fiscale au détour de deux ou trois amendements. [...] C'est un appel à la raison que je lance à suivre cette majorité du groupe et à suivre la trajectoire qui est celle du président de la République* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/budget-de-la-secu-le-gouvernement-aura-bien-recours-au-vote-bloque-01-07-2014-1842265_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140701](http://www.lepoint.fr/economie/budget-de-la-secu-le-gouvernement-aura-bien-recours-au-vote-bloque-01-07-2014-1842265_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140701)

(Source : www.lepoint.fr du 01/07/2014)

[Retour au sommaire](#)

● 21 milliards d'euros d'économies en 2015

21 milliards, c'est l'objectif que s'est fixé le gouvernement pour l'année 2015. **La Sécurité sociale** et **la Santé** seront les premiers contributeurs (9 milliards d'euros). Viennent ensuite **l'Etat** (8 milliards) et **les collectivités locales** (3,7 milliards). **Le JDD** : « *Ces sommes correspondent pour partie au gel de certaines dépenses qui grimpent spontanément (par exemple les prestations sociales) et pour une autre à des réductions pures et simples – c'est le cas des dotations aux mairies, départements et régions* ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/21-milliards-d-euros-d-economies-en-2015-674854>

(Source : www.lejdd.fr du 06/07/2014, Nicolas Prissette-Le Journal Du Dimanche)

● Le gouvernement veut imposer un plafond de 470 euros pour le remboursement des lunettes

C'est par décret que le ministère de la Santé doit préciser les plafonds de remboursement des lunettes par les mutuelles. **Objectif ?** « Faire baisser les prix de l'optique ». La publication de ce projet de décret, présenté le 30/06/14, est attendue pour août ou septembre. Le plafond de remboursement est fixé à 470 euros pour une paire de lunettes à verres simples. **La Tribune** : « Le plafond pour les montures est de 150 euros. Par exemple, si la monture coûte 150 euros, les verres simples pourront être pris en charge jusqu'à 320 euros ». En ce qui concerne les verres complexes, le ministère veut fixer le montant maximum de remboursement à 750 euros, et à 850 pour les verres très complexes. Quand ? A partir d'avril 2015. Les mutuelles auront toutefois jusqu'à fin 2017 pour se conformer à la loi. Selon le communiqué du **ministère de la Santé** : « Les prix pratiqués en matière d'optique sont de plus en plus élevés, et plus les complémentaires remboursent, plus les prix augmentent [et vice-versa] ». Ces plafonds de remboursement s'appliqueront aux contrats « responsables et solidaires » des complémentaires Santé. Les complémentaires proposant une couverture plus élevée que les plafonds perdraient l'avantage d'une fiscalité allégée.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140701trib000837827/le-gouvernement-veut-imposer-un-plafond-de-470-euros-pour-le-remboursement-des-lunettes.html>

(Source : www.latribune.fr du 01/07/2014)

● Tiers-payant généralisé : les Français disent oui

Selon un sondage Ifop, réalisé pour Dimanche Ouest France, 54 % des Français se prononcent pour le tiers payant généralisé, contre 34 % contre. **Les pour** : « Cela permettra aux plus modestes de pouvoir consulter un médecin alors qu'ils y renoncent parfois car ils ne peuvent pas avancer le prix d'une consultation ». **Les contre** : « Cela va déresponsabiliser les patients, créer des abus et se traduire par une hausse des dépenses de santé » (source AFP). **L'Ifop** : « Bien que d'une manière générale, sous l'effet de la crise économique et financière, l'opinion publique se montre de plus en plus sensible à la maîtrise des dépenses de santé et à la réduction des déficits publics, le risque d'un accroissement non maîtrisé du nombre de consultations, consécutif à la généralisation du tiers payant, n'est pas majoritairement partagé ». **Les plus favorables à la mesure** : les ouvriers et les employés (60 %). **Les moins favorables** : les professions libérales et cadres supérieurs (seuls 40 % sont pour) et les travailleurs indépendants (seuls 29 % sont pour).

<http://www.viva.presse.fr/tiers-payant-generalise-les-francais-disent-oui-169787>

(Source : www.viva.presse.fr du 07/07/2014, Anne-Marie Thomazeau)

FISCALITE

● Le gouvernement va renoncer à l'augmentation de la taxe de séjour

D'après La Tribune, qui cite Le JDD, le gouvernement devrait finalement rejeter l'augmentation de la taxe de séjour. Cette dernière devait être multipliée par cinq pour les hôtels de 3 à 5 étoiles. **Le JDD**, selon une source anonyme : « Sa suppression pure et simple fera l'objet d'un amendement lors de l'examen de la loi de finances rectificative au Sénat [prévu cette semaine] ». Le 05/07/14, **M. Valls** a déclaré sur RTL que la hausse de la taxe votée par l'Assemblée nationale était « beaucoup trop importante ». La taxe a été également critiquée par **Laurent Fabius**, ministre des Affaires étrangères, et **Arnaud Montebourg**, ministre de l'Economie.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140706trib000838585/le-gouvernement-va-renoncer-a-l-augmentation-de-la-taxe-de-sejour.html>

(Source : www.latribune.fr du 24/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Le travail au noir très répandu chez les déménageurs

Le 01/07/14, l'Urssaf d'Île-de-France a mené une opération anti-fraude chez les entreprises de déménagement. **Le bilan** : sur 167 salariés contrôlés, une quarantaine n'étaient pas en règle. L'explication de cette opération, par **Didier Deloese**, chef du service chargé de lutter contre le travail illégal : « Nous menons une opération coup de poing en Île-de-France. C'est

la période où les particuliers et les entreprises ont le plus recours aux déménageurs. Nous vérifions que les personnes qui travaillent sont déclarées ». Parmi les fraudes découvertes : l'absence de déclaration préalable à l'embauche. **M. Deloose** : « Le chef d'entreprise risque des poursuites. Il peut être condamné à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende. Il devra aussi rembourser les cotisations éludées ». Autre fraude, plus sophistiquée : sur cinq déménageurs, deux ont fait l'objet de déclarations préalables à l'embauche. Mais, après vérification, il s'avère qu'il y a fraude, même pour ceux-là. **Un inspecteur** : « Le compte de l'entreprise est radié depuis la fin de l'année dernière. Autrement dit, ils font des déclarations préalables à l'embauche au cas où ils seraient contrôlés, mais ensuite ils ne déclarent pas les salaires. [...] C'est un stade un peu plus évolué de la fraude. Mais au final, cela revient au même. C'est du zéro salaire déclaré, zéro charges payées et, donc, du travail à 100 % dissimulé ».

<http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/le-travail-au-noir-tres-repandu-chez-les-demenageurs-03-07-2014-3972465.php>

(Source : www.leparisien.fr du 03/07/2014, Boris Cassel)

● Après BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale aussi visés par les États-Unis

Après BNP Paribas, c'est au tour du Crédit Agricole (CA) et de la Société Générale (SG) d'être dans le collimateur de la justice américaine. Les deux banques auraient violé les embargos américains sur l'Iran, le Soudan, la Lybie et Cuba. CA et SG précisent, dans leur rapport annuel d'activités, qu'elles collaborent pleinement avec les autorités américaines et sont actuellement en train de négocier avec ces dernières. D'après des sources off, les sanctions qui leur seraient infligées seraient loin de celle de PNB Paribas qui, rappelons-le, a été condamnée à une amende record de 8,83 milliards de dollars (6,45 milliards d'euros).

<http://www.lefigaro.fr/societes/2014/07/01/20005-20140701ARTFIG00147-apres-bnp-paribas-credit-agricole-et-societe-generale-aussi-vises-par-les-etats-unis.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 01/07/2014)

● L'entreprise Gattaz réduit ses impôts et augmente ses dividendes

D'après une enquête de l'Humanité, citée par Libération, entre 2010 et 2013, Radiall, l'entreprise de la famille de M. Gattaz, président du Medef, (87 % du capital), a fortement réduit la part de ses impôts payés en France (de 25 % à 3 %). Comment ? En pratiquant l'optimisation fiscale. L'entreprise a par ailleurs augmenté ses dividendes. **L'Humanité** : « Le groupe ne s'est acquitté que de 202 000 euros en France, sur 6 millions d'euros d'impôts sur les bénéfices payés au total dans le monde ». Toujours selon le quotidien, le chiffre d'affaires de Radiall a augmenté de 27 %, ses bénéfices de 167 %, atteignant, en 2013, 25 millions d'euros. La part du chiffre d'affaires réalisé en France est, elle, restée stable, à environ 70 % du total. **L'Humanité** : « [Ces chiffres résultent de l'usage du] mécanisme d'optimisation fiscale extrêmement prisé par les multinationales [dont] l'intérêt réside dans la liberté pour l'entreprise de casser les prix en interne et d'affecter l'essentiel de ses marges dans un pays où la fiscalité sera la plus avantageuse. [...] La simple augmentation du montant des dividendes versés en 2013 et 2014 [...] absorbe les trois-quarts du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, Ndlr) versé [à Radiall par l'Etat] ». Et le journal d'ironiser : « Selon le Medef, la France demeure un enfer fiscal ».

http://www.liberation.fr/economie/2014/07/01/l-entreprise-gattaz-reduit-ses-impots-et-augmente-ses-dividendes_1054724

(Source : www.liberation.fr du 01/07/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Le marché automobile français rebondit en juin grâce à Renault et Peugeot

Le 01/07/14, le Comité des constructeurs français d'automobile (CCFA) a indiqué que les ventes de voitures neuves étaient reparties à la hausse en juin, en France, avec une progression de 3,2 % en données brutes. A cette occasion, et tout en restant prudent, **Patrick Blain**, président du CCFA, a revu ses prévisions de croissance pour l'année, tablant désormais sur une croissance de + 2 %, au lieu de + 1 % initialement. **M. Blain** : « On ne voit pas de raison de s'enflammer [concernant l'évolution du marché cette année]. Sur le

fond, c'est un marché quasi-stable, autour de 2 % d'augmentation attendus, ce qui correspondrait à un total de 1,826 million de ventes. Dans le meilleur des cas, la hausse du marché peut aller jusqu'à 3 % ». En juin, **le groupe Renault** a enregistré un bond de 24,7 % de ses immatriculations. **PSA Peugeot Citroën**, pour sa part, a lâché 2,3 %, à cause de Citroën qui a chuté (- 6,6 %), alors que Peugeot était en hausse (+ 3,3 %). Au total, les groupes français progressent de 10 %, alors que les fabricants étrangers reculent (- 5 %).

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/le-marche-automobile-francais-rebondit-en-juin-grace-a-renault-et-peugeot_1555811.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 01/07/2014)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● **Gilles Carrez** : « *Dette publique : un "vrai danger" dont la France pourrait "ne pas se relever"* »

Le 01/07/14, **Gilles Carrez**, président UMP de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, a accordé un entretien au Figaro. **Sujet ?** La dette publique. Extraits : « *La vigilance est altérée [à cause de] taux d'intérêts toujours très bas [et parce qu']une partie de la majorité prétend que la dette n'est pas un sujet. [...] Le vrai danger, ce n'est pas que nous ayons atteint le plafond symbolique de 2 000 milliards d'euros de dette, c'est que, fin 2015, elle dépassera probablement les 100 % du PIB. [...] Nous n'arrivons pas à tenir notre trajectoire de finances publiques* ». Pour M. Carrez, à fin 2014, le déficit devrait être de 4 % du PIB. Si cela s'avérait, il faudrait alors emprunter 80 milliards d'euros supplémentaires et 100 milliards pour refinancer la dette existante. **M. Carrez** : « *L'an prochain, je crains que nous soyons incapables de tenir les 3 % de déficits publics, comme nous nous y sommes engagés. [...] C'est un choix du gouvernement, aussi implicite soit-il. La nouveauté, c'est qu'il veut maintenant baisser les impôts. Les 35 milliards de baisse de fiscalité prévus ne sont pas une mauvaise chose, mais ils ne sont pas financés. On va donc baisser les impôts en s'endettant. [...] [Si la dette dépasse les 100 % du PIB fin 2015,] les marges de manœuvre seront totalement nulles et les acteurs économiques intégreront un comportement d'épargne et de précaution. [...] Les pays qui en sont arrivés là ne s'en sont pas relevés !* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/dette-publique-un-vrai-danger-dont-la-france-pourrait-ne-pas-se-relever_1555851.html

(Sources : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 01/07/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **Pour Michel Sapin**, « *la bonne finance* » est « *l'amie* » du gouvernement

Le 06/07/14, **M. Sapin**, ministre des Finances, s'est exprimé lors des rencontres internationales organisées par le Cercle des économistes : « *Nous avons à répondre à une très belle question : "y a-t-il une finance heureuse, au service d'investissements heureux ?" Je l'exprimerai autrement et vous verrez ma part de provocation. Notre amie c'est la finance : la bonne finance. [...] Y a-t-il encore de la régulation à mettre en œuvre, de la lutte contre un certain nombre d'éléments d'instabilité pour, au fond, éviter la part considérable de la mauvaise finance, notre ennemie, qui a été à l'origine en grande partie de la crise de 2008-2009 ? De ce point de vue là, le chemin parcouru est considérable, il en reste encore à parcourir. [...] Nous avons besoin encore de régulation financière. Pour tout ce qui est bancaire on a bien avancé, pour tout ce qui est extra-bancaire il y a encore du chemin à faire. [...] La dépense publique n'est pas notre ennemie, mais la mauvaise dépense publique est notre ennemie. Nous devons lutter contre un certain nombre de dépenses de fonctionnement avec des réformes les plus profondes possibles pour pouvoir consacrer le plus possible aux bons investissements publics* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140706.CHA5822/pour-michel-sapin-la-bonne-finance-est-l-amie-du-gouvernement.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140707_NLCHAACTU10H_-pour-sapin-la-bonne-finance-est-l-amie-du-gouvernement#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140707](http://www.challenges.fr/economie/20140706.CHA5822/pour-michel-sapin-la-bonne-finance-est-l-amie-du-gouvernement.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140707_NLCHAACTU10H_-pour-sapin-la-bonne-finance-est-l-amie-du-gouvernement#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140707)

(Source : www.challenges.fr du 06/07/2014)

[Retour au sommaire](#)

DERNIERE MINUTE

● Conférence sociale : la CGT et FO boycottent la seconde journée

Le 07/07/14, la CGT et Force Ouvrière ont annoncé, chacun de leur côté, qu'ils boycottaient la deuxième journée de la conférence sociale, celle des "tables rondes". D'une part à cause des concessions faites au patronat par M. Valls, et d'autre part parce qu'ils n'ont pas obtenu une « clarification » du président de la république. Selon **la CGT** : « Il y a des limites à ne pas franchir et elles ont été franchies. Après tous les cadeaux aux patrons, il faut remettre la responsabilité là où elle est ». La CGT s'est cependant rendue à la réunion du 07/07/14 avec M. Hollande. **M. Lepaon** : « L'entretien avec le président de la République mérite la présence du secrétaire général de la CGT, Nous lui dirons ainsi ce qu'on pense ». **M. Mailly**, au nom de FO s'est dit « en colère » : « A quoi ça sert une conférence si tout est annoncé avant ? ». Les centrales syndicales accusent M. Valls d'avoir cédé aux injonctions du patronat (sur le compte pénibilité, entre autres), et de ne pas les avoir consultés, portant ainsi un coup au dialogue social. Le 08/07/14, soit au deuxième jour de la conférence, **la FSU**, qui entendait, dans un premier temps, participer aux tables rondes, les a rejoints en claquant la porte.

<http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20140707.OBS2883/la-conference-sociale-s-ouvre-dans-un-climat-electrique.html>

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140707trib000838735/conference-sociale-l-executif-sous-le-feu-des-partenaires-sociaux.html>

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 07/07/2014, www.latribune.fr du 07/07/2014)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Le.Crible vous souhaite un bel été

Prochain numéro, le 20 août 2014